

L'ajournement

Dans le Budget de février dernier, le ministre des Finances (M. Wilson) a annoncé qu'un montant de 13 millions de dollars par année pour cinq ans serait alloué au soutien de l'édition canadienne. Cela représente une augmentation de quelque 25 p. 100 par rapport aux années précédentes. Un soutien culturel adéquat est une condition préalable au succès d'une stratégie industrielle.

Les nouvelles mesures sont destinées à poursuivre deux objectifs bien distincts: premièrement, accroître la capacité d'autofinancement et de croissance des éditeurs canadiens au sein de leur propre marché intérieur, par la mise en place d'un programme d'aide à l'édition axée sur l'amélioration de la rentabilité des éditeurs. Ce programme se chiffrera à quelque 8 millions de dollars par année. Deuxièmement, stabiliser et rationaliser le succès culturel aux titres à valeur culturelle significative qui ne pourront jamais être financés entièrement par les seules forces de notre marché canadien. Cet effort de rationalisation se manifestera concrètement par un transfert de quelque 5 millions de dollars par année au Conseil des arts.

En ce qui concerne le tarif canadien douanier sur les livres importés de langue anglaise, je voudrais rappeler à la Chambre que le gouvernement a imposé ce tarif avec beaucoup de répugnance et ce dans de très tristes circonstances. Comme vous vous en rappelez, monsieur le Président, le 22 mai dernier, le gouvernement des États-Unis a entrepris sans avertissement préalable de protéger indûment les producteurs américains de bardeaux de cèdre rouge en imposant, on pourrait dire sauvagement, des droits de douane de 35 p. 100 sur des produits similaires canadiens.

Le gouvernement américain a donc pris des mesures en sachant parfaitement que les producteurs canadiens exerçaient une concurrence des plus loyales. Des efforts diplomatiques pour retirer cette mesure injuste ou pour rechercher des mesures compensatoires se sont avérés inutiles. Étant donné ces circonstances, le gouvernement canadien a donc décidé avec regret qu'une réponse ferme et appropriée serait nécessaire afin de faire ressentir aux États-Unis les répercussions négatives d'une situation qui se détériore continuellement.

Monsieur le Président, en conclusion, permettez-moi de vous dire que je voudrais simplement réitérer l'appui canadien pour le soutien dans l'industrie de l'édition du livre et, en même temps, je dois également souligner l'importance que notre gouvernement se doit d'accorder aux intérêts canadiens en matière de commerce international.

[Traduction]

LE DÉARMEMENT—LA POSITION DES ÉTATS-UNIS SUR L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE. B) ON DEMANDE DE PRÉPARER UNE RÉOLUTION PARLEMENTAIRE COMMUNE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, le 14 octobre, le lendemain de la réunion très importante de Reykjavik, j'ai demandé au premier ministre (M. Mulroney) si le gouvernement du Canada allait se joindre aux députés de l'opposition pour parrainer une résolution commune que nous allions communiquer à nos alliés, les États-Unis. Cette résolution devrait appuyer les propositions visant à réduire l'armement stratégique de 50 p. 100 et les armes de

nature intermédiaire de près de 100 p. 100. Cette résolution incluerait un engagement à honorer les exigences du Traité sur les missiles anti-missiles balistiques de 1972 interdisant l'essai et la mise au point d'armes spatiales, sauf dans les laboratoires ou dans des aires d'essai au sol.

Je n'ai pas obtenu de réponse du premier ministre. Je m'étonne car, par le passé, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a bien précisé que le Canada voulait une interprétation la plus restrictive possible du traité ABM, sans aucune altération ou modification des règles visant à autoriser les essais, la mise au point et la mise en place éventuelle d'un système de guerre des étoiles qui violerait le traité.

• (1810)

Entre temps, le gouvernement est revenu sur ses engagements. Il est revenu sur sa position. En fait, le week-end dernier, le premier ministre a déclaré, dans une interview qu'il a donnée à une chaîne américaine, qu'il appuyait le principe de la guerre des étoiles et le refus de M. Reagan d'en faire un élément de négociation.

Je trouve inacceptable et même tragique qu'un gouvernement qui prétend parler au nom du peuple canadien appuie la position de Reagan vis-à-vis du contrôle des armements. Cette approche enlève au monde toute chance de réaliser un pas de géant. Depuis 30 ou 40 ans, combien de possibilités avons-nous eues d'en arriver à une interdiction complète des essais et à une réduction de 50 p. 100 de l'arsenal nucléaire? Combien de fois avons-nous eu la chance de mettre fin à cette course aux armements totalement absurde?

Il suffisait que le président des États-Unis accepte de limiter la recherche et le développement concernant la guerre des étoiles pendant 10 ans. C'est tout ce qu'exige le traité ABM. Ce n'est pas une concession tellement importante. Cela ne représente pas une grande menace pour notre sécurité. La recherche se serait poursuivie dans les laboratoires, mais sans aller jusqu'au lancement d'une série de prototypes dans l'espace. En même temps, cela aurait voulu dire que les superpuissances n'autorisaient toujours pas la présence d'armes dans l'espace. Voyant que le président des États-Unis n'avait pas la sagesse de s'en rendre compte, ses alliés et amis du Canada auraient dû lui dire de ne pas aller plus loin et de reprendre les négociations.

Le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont exprimé leur optimisme en disant que nous avions jeté des bases solides à partir desquelles nous allions pouvoir bâtir du concret. Il faudrait pour cela que le gouvernement des États-Unis change d'attitude. Ce changement ne se fera que si les amis et les alliés des États-Unis font valoir à ces derniers qu'un tel changement s'impose.

Si j'ai pris la parole au cours de ce débat d'ajournement c'est simplement pour exprimer ma profonde déception de voir le gouvernement modifier sa position. Il donne sa sanction à l'approche adoptée vis-à-vis du contrôle des armements, une approche qui empêchera le monde de réaliser le pas de géant qui s'impose absolument.